

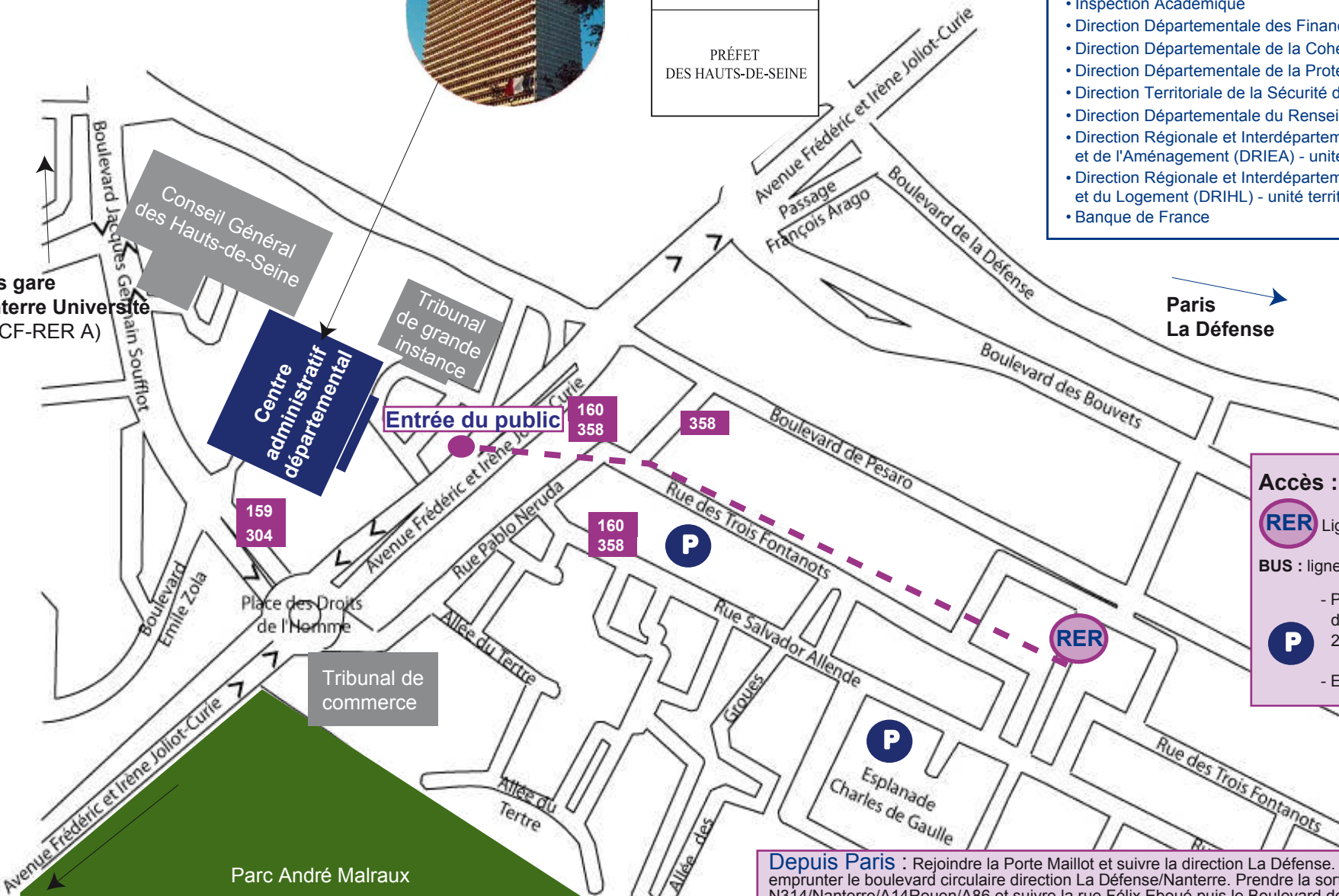


CENTRE ADMINISTRATIF DEPARTEMENTAL
167-177 avenue Joliot Curie 92013 Nanterre Cedex

- **Préfecture des Hauts-de-Seine**
- Inspection Académique
- Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP)
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
- Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DTSP)
- Direction Départementale du Renseignement Intérieur (DDRI)
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) - unité territoriale
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) - unité territoriale
- Banque de France

Vers gare
Nanterre Université
(SNCF-RER A)

Paris
La Défense



Conseil Général
des Hauts-de-Seine

Centre
administratif
départemental

Tribunal
de grande
instance

Entrée du public

Place des Droits
de l'Homme

Tribunal de
commerce

Parc André Malraux

Place de la boule
Rueil Malmaison

Accès :

RER Ligne A Nanterre Préfecture

BUS : lignes **159 160 304 358**

- Parc de stationnement de la Brèche
24, rue des trois Fontanot
- Esplanade Charles de Gaulle

Depuis Paris : Rejoindre la Porte Maillot et suivre la direction La Défense. Passer le Pont de Neuilly et emprunter le boulevard circulaire direction La Défense/Nanterre. Prendre la sortie N314/Nanterre/A14Rouen/A86 et suivre la rue Félix Eboué puis le Boulevard de La Défense

Depuis Mantes-La-Jolie : Rejoindre l'A13 en direction de Paris/Porte Maillot/Porte d'Auteuil et prendre la bifurcation A14 vers La Défense/Porte Maillot. Suivre ensuite l'A86 direction Rueil/Nanterre/StDenis , serrer à droite et prendre la 1ère sortie 1 Nanterre Université/Parc/ puis suivre la N314 vers Nanterre/ La Défense. Emprunter la sortie Nanterre-Préfecture.

Depuis Saint-Germain-en-Laye : Rejoindre la N13 en direction de Paris. Arrivé à Nanterre, à la Place de la Boule, suivre direction Nanterre/Préfecture par la D131.